

JURISTE EN CABINET D'AVOCAT

Avocat



Domaine d'activité :

Secteur des activités juridiques

Autres appellations :

Consultant Juriste,
Clerc d'avocat.

Polyvalent, le juriste en cabinet d'avocat est à la fois un expert technico-juridique, un rédacteur et un manager. Il encadre les projets du cabinet, il gère les actes de procédure et traite certains besoins pour les clients du cabinet.



MISSIONS

Élément clé de l'activité du cabinet, le juriste accompagne l'avocat dans ses dossiers et dans l'organisation de son activité. En charge des affaires confiées par l'avocat, il orchestre les étapes clés avec les équipes, il accomplit les formalités juridiques et veille ainsi au bon déroulement des dossiers en les conduisant de sa réception jusqu'à la finalisation des actes juridiques.

Ses principales missions sont :

- Intervenir dans les procédures et réaliser les investigations nécessaires à la conduite des dossiers,
- Rechercher et développer les arguments juridiques dans l'intérêt des clients du cabinet d'avocat,
- Rédiger des actes et documents juridiques,

- Veiller au bon déroulement des dossiers (respect des délais, organisation des tâches et des procédures à mener...),
- Recevoir les clients pour répondre à leurs questions, conduire une pré-consultation juridique, les informer sur leur dossier...
- Planifier et coordonner son activité ainsi que celles des salariés du cabinet.



COMPÉTENCES

Le juriste doit posséder d'excellentes connaissances en droit. C'est pourquoi un Master 2 dans un domaine de spécialité est très apprécié pour travailler en cabinet.

Organisé et flexible, il s'adapte aux différents besoins d'un dossier, planifie les étapes clé et encadre les équipes. Au quotidien, il travaille en collaboration avec l'ensemble des salariés du cabinet d'avocat (secrétaire et assistant juridique, clerc d'avocat...).

Son sens du contact et de la communication lui est également utile pour contribuer à la relation-client du cabinet. Il sait être pédagogue, à l'écoute des besoins du client et faire preuve de discrétion professionnelle.



CADRE DE TRAVAIL

Le juriste travaille au sein du cabinet d'avocat, il y occupe la même place qu'un avocat collaborateur.

Il peut également exercer son métier auprès d'autres professions juridiques telles que huissier de justice, notaire, administrateur judiciaire, mandataire judiciaire, commissaire de justice...

Selon les besoins d'un dossier, il peut être amené à se déplacer auprès d'organisation, chez des partenaires ou des collaborateurs.



FORMATIONS

Un(e) juriste en cabinet d'avocat peut être titulaire d'un :

- Master 1 en droit,
- Titulaire d'une licence en droit (et justifier de 2 ans d'expérience professionnelle en cabinet d'avocat, avant ou après l'obtention de la licence),
- Titulaire du troisième cycle d'ENADEP (et justifier de 1 an d'expérience professionnelle en cabinet d'avocat, après obtention du troisième cycle).



ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Le métier de juriste en cabinet d'avocat peut ouvrir sur des opportunités de carrières juridiques. Il peut rejoindre le monde de l'entreprise en intégrant une direction juridique. Enfin sous certaines conditions, un juriste peut évoluer en devenant avocat.

Avant de prêter serment, il devra justifier de huit d'années d'expérience professionnelle au sein d'un ou plusieurs cabinets d'avocat après l'obtention de son diplôme de Master 1 et réussir une épreuve orale de déontologie et réglementation professionnelle.